

BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

1<sup>re</sup> Année — 1895

---

2<sup>o</sup> LIVRAISON

---



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

LIBRAIRES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—  
1895

# UNE PAGE DE L'HISTOIRE

DE

## SOISY-SOUS-ÉTIOLLES

---

GILLES MALET, SEIGNEUR DE SOISY

... † 1410

Le site gracieux et les antiques avenues de Soisy avaient rendu ce village célèbre autant que le souvenir de l'Intendant de Bailleul; mais il est un nom qui le fit briller d'un éclat plus vif et plus durable, c'est le nom du maître d'hôtel du roi Charles V, du bibliothécaire du Louvre, réputé à juste titre, le fondateur de la Bibliothèque nationale, Gilles Malet.

L'origine de cette localité est assez peu connue; peut-être vient-elle de quelque général romain, appelé Sosius; d'où le nom de Soisiacum, devenu par la succession des temps Soisy-sur-Seine et depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, Soisy-sous-Étiolles, son territoire venant après celui d'Étiolles, en suivant la rive droite de la Seine.

Toutefois il en est fait mention dès le X<sup>e</sup> siècle quand Alran, fils de Bouchard, comte de Corbeil, rentra en possession d'une terre, avec maison et pressoir, située *in Soisiaco* (1).

La liste de ses Seigneurs est difficile à établir, de nombreuses familles portant le nom de Soisy, qui peut se confondre avec Choisy et même Choisiel.

La nomination à la cure fut dévolue dès le XIII<sup>e</sup> siècle au Trésorier de St Frambourg de Senlis et plus tard au chapitre de cette Collégiale. Le curé est gros décimateur; il était souvent, en

(1) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris* XIII, page 109.

même temps, Chanoine de St-Spire de Corbeil et avait avec lui un vicaire.

On trouvait dans l'étendue de ce village plusieurs fiefs, parmi lesquels le fief de la Grange, qui disparut dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et celui du *Jardin*, qui appartenait à Gilles Malet.

On a cru longtemps que le château de Soisy, que l'on voyait encore en 1876, près de l'Église, et qui appartenait alors à M. Subervielle, avait été habité par les Seigneurs du pays de temps immémorial; l'abbé Guiot (1) avait cependant écrit qu'il avait été construit par Nicolas de Bailleul, vers 1625; un poème très rare, *Soisy-sur-Seine, Au Seigneur dudit lieu*, édité à Paris en 1619 (2), nous apprend qu'il avait été sinon construit, du moins restauré, par l'abbé Belot, mort à Soisy le 25 décembre 1619 et inhumé dans l'Église de cette paroisse.

L'habitation de Gilles Malet n'était pas là; son fief était mieux situé: il était placé du côté d'Étiolles, sur une hauteur, d'où l'œil pouvait se porter tant dans la direction de Melun, que vers Paris, au lieu dit aujourd'hui Gerville. Il s'appelait à cette époque le Jardin, dont on fit plus tard Jarville (3) et enfin Gerville.

Le nom du Jardin se rencontre déjà en 1385, quand Gilles Malet (4) fit l'aveu de ses biens au roy, pour le comté de Corbeil.

Le document suivant, daté du 1<sup>er</sup> août 1411 et retrouvé aux Archives de Versailles (5), indique avec certitude la position et l'étendue du fief du Jardin et confirme nos allégations.

« Aveu et dénombrement rendu, par Nicole Chambli dame de Villepesle et  
« Soisy (6), à Messire Jean de la Marche, conseiller du roy, seigneur de Perigny,  
« d'un fief, sis à Soisy-sur-Seine, appelé la terre du Jardin, consistant:

« 1<sup>o</sup> En seigneurie foncière, tant en Domaine que cens, rentes, hots et autres droits  
« de lods et ventes, saisines ou amendes jusqu'à 60 livres et au-dessous et plusieurs

(1) *Almanach de Corbeil*, 1789, p. 136.

(2) Bibliothèque de M. A. Dufour, de Corbeil. On n'en connaît pas d'autre exemplaire jusqu'à présent.

(3) Lebeuf, XIII, p. 113.

(4) *les antiquités de la ville, Comté et Chatellenie de Corbeil* par Jean de la Barre, Paris, 1647, p. 61.

(5) Archives de Seine-et-Oise, A. 467.

(6) Nicole de Chambli était alors veuve de Gilles Malet; elle figure sur la curieuse pierre votive conservée dans l'église de Soisy.

« fiefs en relevant le tout tenu et mouvant en plein fief et hommage de la dite  
« Seigneurie de Périgny. »

« 2° Et en plusieurs cens, tailles, droitures et autres droits de lods et ventes,  
« saisines et amendes jusqu'à 60 livres et au-dessous avec droit de mouture franche  
« à un ancien moulin assis à Essonnes, et autres droits, le tout tenu et mouvant en  
« plein fief, foi et hommage, moitié de la dite Seigneurie de Périgny, et l'autre  
« moitié du Seigneur de Mons sur Orge.

Domaine utile dudit fief

« 1° Un hôtel, cour, jardin, colombier, trois arpens de vigne et un quartier de  
« terre, assis près la Croix de Neuville, tenant d'une part à la rue du Jardin,  
« d'autre part à Guillaume Canart et au prieur de Notre-Dame en Sénart, d'un  
« bout au grand chemin de Soisy à Corbeil. »

« 2° Neuf quartiers en deux pièces, assis devant ledit hôtel, de l'autre part de  
« la dite rue du Jardin, tenant aux vignes de Mons...

« 3° Deux arpents de vigne, au lieu dit les Claux.

« 4° Un quartier de vigne, au lieu dit la Vacherie, tenant tout au long à la rue  
du Jardin;

« Les deux derniers articles, tenus par Messire Étienne Berruyer, prêtre... »

Droit dû au dit fief

« Item en la ville et paroisse de Soisy 8 hots (1): Guillot Christophe, Jean  
« Crépin dit Petit, Edelot la crépinienne, Martine Vve de feu Rogier le roux,  
« Louis Chartier, Jean le Page l'ainé, Barthélemy Loyant et Milet Belin...

« Item a la dite dame droit de prendre à cause de son hôtel du Jardin, 30 livres  
« de rente et le droit de mouture franche sur une place assise en la rivière  
« d'Essonnes, près de l'Église dudit lieu, en laquelle il y avait un moulin, nommé  
« le moulin d'Hersant. »

On peut juger maintenant de l'emplacement et de l'importance de la propriété de Gilles Malet, seigneur de Soisy et il est facile de conclure que son château était au lieu dit actuellement Gerville, dont une partie appartient encore, comme autrefois, au territoire de Soisy, et le reste à la commune d'Étiolles.

C'est en 1369, le 20 décembre, qu'il est parlé pour la première fois de Gilles Malet, seigneur de Villepescle, qui reçoit l'aveu de Philippe, sire de Tanlay, de Vanvres et de Saintry pour un tiers de la Seigneurie de Saintry (2).

Ensuite il en est fait mention en 1373, lorsque, chargé de la garde de la bibliothèque royale, il en dressa l'inventaire dont l'original manuscrit est précieusement conservé dans le fonds Colbert,

(1) Hot ou Hoste, paysan, sorte de fermier d'une classe intermédiaire entre les serfs et les hommes libres. V. la Curne de Ste Palaye.

(2) Lebeuf, XIII, p. 155.

sous le n° 8354<sup>3</sup>. Il a été publié en 1835 par Van Praët, qui dirigeait alors la Bibliothèque nationale.

On lit sur le second feuillet de ce manuscrit : « *Cy après en ce papier, sont escrits les livres du très Souverain et très excellent prince Charles le Quint de ce nom par la grâce de Dieu, roi de France, estans en son chastel du Louvre en trois chambres, l'une sur l'autre, l'an de grâce MCCCLXXIII, enregistrés de son commandement par moi Gilles Malet son varlet de chambre.* »

L'inventaire se divise en autant de chapitres que la bibliothèque comptait de chambres. La première contenait 269 volumes, la seconde 260 et la troisième 381. Le 7 janvier 1409, Malet ajouta à son catalogue une vingtaine de volumes, donnés par le duc de Guyenne, fils du roi Charles VI.

Il est de nouveau parlé de Gilles Malet en 1385, comme nous l'avons vu plus haut.

Dans l'inventaire des biens de l'Église collégiale et royale de St Spire, à Corbeil, dressé en 1424 (1), Gilles Malet est inscrit au nombre des bienfaiteurs, en qualité de seigneur de Villepescle (2) et de Soisy-sur-Seine.

La ville de Pont-Ste-Maxence, pour laquelle il avait *une vraie amour et singulière affection*, fut aussi l'objet de ses libéralités : Il établit, par un acte passé devant notaires le 31 août 1407, une fondation pieuse, « *pour qu'une messe de la Trinité fut célébrée le jeudi de chaque semaine, à perpétuité, par les prieur et curé, à l'autel de St Jean-Baptiste, dans l'église de Pont pour le repos de son âme, de celle de Mme Nicole de Chambly, sa femme et de celles de leurs amis et bienfaiteurs.* »

En même temps, il faisait participer les enfants aux bienfaits de l'éducation chrétienne sous la responsabilité du prieur, qui avait pouvoir de nommer et de destituer les maîtres, chargés d'ailleurs d'amener de l'école à l'église les enfants pour chanter cette messe. Dans le cas où les charges ne seraient pas remplies, le Doyen de Pont devait convertir les revenus de la fondation, selon que l'évêque de Beauvais en déciderait (3).

(1) *Le trésor de Saint Spire de Corbeil en 1424*, par A. Dufour, pp. 18, 20 et 21.

(2) Villepescle, Seine-et-Marne, commune de Lieusaint et à 6 kilomètres de Corbeil.

(3) *Gilles Malet*, par l'abbé Pihan, Beauvais, 1888, p. 7.

Les titres dont fut honoré Gilles Malet sont consignés de la sorte dans le texte de la fondation (1) : « *Chevalier, conseiller, maistre d'ostel du roi notre dit seigneur, seigneur de Villepescle, de Soisy-sur-Seine et de Rithel et chastellain de Pont-Ste-Maxence* » ; il faut y ajouter le titre de Vicomte de Corbeil et même celui de capitaine du château de Beaumont-sur-Oise (2).

Son éloge a été ainsi tracé par un auteur contemporain (3) :

« Le roi Charles avait un sien varlet de chambre qu'il aimait beaucoup, parce qu'il savait qu'il y avait en lui plusieurs vertus. Celui-ci, spécialement sur tous les autres, lisait souverainement bien et faisait bien ressortir les points du discours et était homme entendu, ainsi qu'il y paraît ; car il est encore vivant, chevalier, maître d'hostel, sage et honoré, et il fut fort enrichi par le roi.

« Il advint une fois à celui-ci, qui avait nom Gilles Malet, tel inconvénient : un de ses petits enfants, courant avec un petit couteau pointu, tomba dessus et se tua. Cela, ce n'est point douteux, fut une grande douleur et perplexité pour le père ; néanmoins, ce même jour, il était devant le roi, lisant longuement, de même apparence et physionomie, ni plus ni moins qu'il avait coutume d'être ; ce dont le sage roi, qui considérait la vertu de toutes choses, le pris fort et dit de lui en son absence de telles paroles : si cet homme n'avait point ferme vertu et plus grande que la nature ne la donne communément aux hommes, la pitié naturelle ne lui permettrait pas de couvrir son malheur, sous une pareille constance. »

Le roi Charles VI continua de lui témoigner la même bienveillance que son père. Nous en trouvons la preuve dans le passage suivant de la Barre :

Par les lettres de Villepesque, il se void qu'au sortir de la Forest de Sennard, il se retiroit en cette Maison, lors appartenante à Gilles Malet, son Maître d'Hostel et à cause de ce logement il annoblit cette Maison d'un droit de garde, à laquelle il obligeoit les voisins par ses lettres de l'an 1382 (4).

Les portraits de Gilles Malet sont rares, cependant son effigie et celle de sa femme se voyaient sur un vitrail de l'abbaye de Bonport (5), perdu aujourd'hui, mais dont on retrouve la reproduction

(1) L'abbé Pihan, pp. 8 et suivantes, donne in extenso le texte de cette fondation.

(2) Guiffrey, *Fragments du monument de Gilles Malet à Soisy-sous-Étiolles*, page 6.

(3) Christine de Pisan : *Le livre des faits et bonnes mœurs du sage roi Charles V*. Société de St Augustin, 1892, chapitre XX, III<sup>e</sup> partie.

(4) *Antiquités de Corbeil*, p. 199.

(5) Abbaye de l'ordre de Citeaux, fondée par Richard Cœur de Lion. Bonport est dans le voisinage de Pont-de-l'Arche.

dans un article du *Magasin pittoresque* (1). Tous deux sont représentés agenouillés et revêtus de costumes blasonnés; Gilles Malet appuie ses mains sur le pommeau de son épée fichée en terre.

On ignore ce qu'est devenu ce vitrail qui appartenait en 1814 au savant archéologue normand Hyacinthe Langlois; c'est à Alexandre Lenoir, le fondateur du Musée des monuments français, que nous en devons la description et le dessin (2).

L'Église de Soisy a été plus heureuse; si elle n'a plus la lame de cuivre (3) qu'on y voyait autrefois et qui relatait la fondation de deux messes par semaine pour son Seigneur et sa femme, elle est justement fière de pouvoir montrer aujourd'hui les traits de Gilles Malet et de Nicole de Chambly, gravés de leur vivant sur une pierre votive qui fut retrouvée en 1854, lors de la réfection du dallage de l'église de Soisy. Cette pierre mesure 2 mètres de longueur sur 65 centimètres de hauteur; elle est gravée au ciseau et rehaussée de couleurs qui lui donnent l'aspect d'un tableau. Le Christ en croix, avec un nimbe crucifère, occupe le centre de la composition; deux petits anges recueillent dans des calices les gouttes du précieux sang. A la droite du Sauveur se tient la vierge Marie enveloppée d'un long voile; à la gauche est St Jean, le disciple préféré; derrière ces personnages l'on voit les donateurs, Gilles Malet et Nicole de Chambly, son épouse, agenouillés, les mains jointes et dans l'attitude de la prière. Gilles est en armure de fer, Nicole en jupe et en corsage; leurs vêtements sont ornés des hermines et des coquilles de leurs blasons. Tous deux sont accompagnés de leurs patrons, St Gilles avec la biche qui partagea sa solitude dans le désert, et St Nicolas avec les trois enfants qu'il ressuscita. La composition est terminée à chaque extrémité de la pierre par deux anges revêtus de longues robes et qui portent les armoiries des pieux donateurs. Le fond du tableau est divisé en compartiments carrés, chargés alternativement de rosaces et de quatre feuilles (4).

(1) Tome XXIX, page 236.

(2) *Le Musée des monuments français*, T. VIII, p. 93, pl. 289.

(3) Lebeuf, XIII, p. 108.

(4) Pour détails complémentaires, V. Guilhermy — *Inscriptions de la France du V<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* — T. IV, p. 207 et suiv. avec planches.

En haut de la pierre et dans toute sa longueur, on lit l'inscription suivante gravée en caractères gothiques :

MONSEIGNEUR GILES MALET CHEVALIER SEIGNEUR  
DE VILLEPESCLE, CONSEILLIER ET MAISTRE DOSTEL DU ROY,  
CHASTELLAIN DE PONT-SAINTE-MAXENCE, VISCONTE DE  
CORBEIL ET SEIGNEUR DE SOISY.  
MADAME NICOLE DE CHAMBLY SA FÈME.

Gilles Malet mourut en 1410 et cette pierre ayant été faite de son vivant, elle date certainement de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle; Guilhermy dit qu'elle fut offerte par les donateurs vers 1370.

Il est probable que ce curieux monument était accompagné à l'origine de deux autres parties qui en faisaient une sorte de triptyque.

Cette supposition a été en partie confirmée par la découverte, il y a une dizaine d'années, dans une propriété de Soisy où elle servait de marche d'escalier, d'une autre pierre, de dimensions plus restreintes, mais offrant les mêmes caractères de dessin et d'ornementation que celles de Gilles Malet. Elle représente les deux fils du seigneur de Soisy, Jehan Malet, qui y est qualifié de *Chevalier Chambellenc du Roy* et Charles Malet, *escuier* (1).

Il semble bien que cette seconde pierre a dû faire suite à celle des donateurs dont il est question ci-dessus, c'est pourquoi l'on a eu la bonne inspiration de la faire placer dans l'église à côté de la première. Mais tout porte à croire qu'elle devait avoir un pendant, le second volet en quelque sorte de ce tableau. On ne l'a pas encore retrouvé; espérons que le hasard bienfaisant qui a déjà fait découvrir les deux premières parties de cet intéressant monument nous procurera quelque jour la découverte de la troisième.

Les fils de Gilles Malet étaient déjà connus par un passage de l'abbé Lebeuf (2) où il dit que Gilles Malet étant mort en 1410 laissa sa veuve, qui ne lui survécut que d'une année, et deux fils, Jean, maître d'hôtel du roi, et Charles, licencié ès-loix. Ils moururent probablement peu de temps après leur mère, car il n'est pas

(1) V. dans le Bulletin des travaux historiques de 1884, archéologie n<sup>o</sup> 2, un article de M. J. Guiffrey, intitulé: *Fragment du monument de Gilles Malet, conservé à Soisy-sous-Étiolles*, 8 pp. in 8<sup>o</sup> avec planche.

(2) XIII, p. 196.

fait mention de leurs noms dans la succession des propriétaires du fief du Jardin. Jehan Malet, Chevalier, avait rendu hommage au roi le 1<sup>er</sup> août 1399 pour la terre de Villepescle, la justice de Fontenay-lès-Louvres, du Plessis-Gassot, de partie de la Châtellenie de Pont-Sainte-Maxence et de la terre du Mesnil près cette ville (1).

Il aurait été marié en 1403 à Jeanne de Soyecourt, qu'il laissa sans enfants (2).

Plus tard, en 1438, nous trouvons les noms de deux frères, Gilles et Jacques Malet, écuyers, seigneurs du fief du Jardin (3); ils n'étaient probablement que les petits-fils du célèbre bibliothécaire de Charles V. C'est sans doute ce Gilles Malet, qui en 1432, le 5 mai, fit hommage au roi des terres de Brettencourt et de Bourg-Asselin, qu'il avait eues de sa femme Jeanne Sanguin, petite-fille de Guillaume Sanguin (4).

Le même document donne ensuite comme descendants de ce Gilles Malet, deux<sup>e</sup>me du nom : Gilles III, Guillaume, Jacques et Louise, en spécifiant que :

« Le dit fief fut et appartenoit à Gilles Malet, à Gilles Malet, son fils, après à Guillaume Malet, et successivement à Jacques Malet et à l'Eigle d'Agincourt, à cause de sa femme Louise Malet, lequel a été depuis vendu (5) à Olivier le d'ains, dernièrement exécuté en justice (6) ».

Le château du Jardin avait certainement une tour qui formait donjon, car l'auteur des antiquités de Corbeil l'a encore vue, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle : « L'antiquité de la tour de Soisy, dit-il (7), qui ornoit cette contrée, lorsque j'ai commencé à écrire ces mémoires... »

C'est dans cette tour seigneuriale, sans doute, écrit l'abbé Lebeuf (8), qu'avait subsisté la chapelle castrale du titre de St Jean, dont j'ai vu des provisions du 24 août 1476 et du 17 août 1484.

(1) Arch. Nat. P. P. reg. 2, fol. 354.

(2) P. Anselme, VIII, 527.

(3) Arch. de S.-et-O., A. 697.

(4) P. Anselme, VIII, 264.

(5) En 1480.

(6) 18 août 1485.

(7) Page 217.

(8) XIII, p. 113.

Le château de Gilles Malet n'existe plus, mais son souvenir qui a traversé près de cinq siècles, subsistera dans les générations futures grâce à son mérite personnel, à ses travaux et à la fervente piété qui l'a porté à ériger dans l'église de Soisy-sous-Étiolles cet intéressant monument que l'on peut justement considérer comme la pièce capitale de ses archives.

E. COLAS,  
Curé de Soisy-sous-Étiolles.

